

## Récolte et transformation de certains bourgeons et jeunes pousses (gemmothérapie)

Mardi 10 et mercredi 11 Mars – Esplas de Sérou (09)

**Objectif :** Avoir la capacité de mettre en place une gamme de produits à base de bourgeons et jeunes pousses dans le cadre de son activité professionnelle PPAM.

**Lieu de la formation :** Goutte rouge 09420 Esplas de Sérou – Chez Roland Poussin

**Intervenant :** **Roland Poussin**, producteur SIMPLES spécialisé alcoolatures et gemmothérapie depuis 35 ans

**Horaires :** 9h-12h30 et 14h-17h30

### Thèmes abordés :

- Apport théorique : définitions, historique, rappels de botanique, étude des différents solvants.
- Le débouillage des bourgeons, les cellules à méristèmes
- Résumé des propriétés connues des bourgeons et jeunes pousses
- Calendrier des récoltes : selon le climat et l'altitude
- Législation pour la commercialisation
- Reconnaissance des arbres et arbustes
- Techniques de prélèvement de la sève de bouleau, des bourgeons et jeunes pousses
- Techniques de transformation : stabilisation sur site , macération et filtration , dilution et dynamisation

### Formation ouverte aux professionnel.le.s de la culture de PPAM - 15 participant.e.s :

- Adhésion « Formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €)
- Formation prise en charge par le Fonds de formation VIVEA pour les personnes éligibles.
- Pour les personnes non éligibles VIVEA, participation demandée :
  - Producteurs SIMPLES, 70 € les 2 jours
  - Sympathisants SIMPLES et adhérents « Formations », 150 € les 2 jours

**Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :**

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- le paiement éventuel d'une adhésion « Formations » (15 €)

## Hébergement et repas

Accueil gratuit chez Roland Poussin, à Goutte rouge, 09420 Esplas de Sérou – Tél. : 05 61 64 57 13  
Hébergement en dortoir, rustique. Si besoin d'un hébergement plus confortable, voir directement avec Béatrice Hamel.

Nombre de nuitées à préciser dans le bulletin d'inscription.

Amener draps, sac de couchage et linge de toilette.

Camion accepté.

Repas en auberge espagnole.

Pas de chien svp.

## Plan d'accès



## Contact pour renseignements

**Béatrice HAMEL** - [beatrice.hamel@free.fr](mailto:beatrice.hamel@free.fr) - 05 61 64 58 09

## Pour les éligibles VIVEA

Merci de bien vouloir vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge.  
Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation spécifique « Régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA » éditée via votre espace MSA en ligne, qui contient une clé de sécurité.



# Bulletin d'inscription

Formation gemmothérapie

Mardi 10 et mercredi 11 Mars – Esplas de Sérrou (09)

**A retourner avant le 3 Mars à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLE:**

Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST  
secrétariat@syndicat-simples.org – 06 41 27 41 52

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée par voie postale.

**Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.**

**Adhésion « formations »** – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation « formations », et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 15 €**

Mme – M. Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... em@il : .....

**Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription) :**

- Je suis éligible VIVEA : prise en charge complète par le fonds de formation – Je joins un chèque de caution de **70 € (non encaissé)**
- Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : **70 €**
- Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : **150 €**

**Hébergement en dortoir :**

- Je dormirai sur place la nuit du 9 Mars
- Je dormirai sur place la nuit du 10 mars
- Je dormirai sur place la nuit du 11 mars

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Eligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		<b>Attestation</b> « Régularité de situation au regard du Fonds d'assurance formation VIVEA » fournie par la MSA, disponible auprès des antennes ou sur votre espace en ligne MSA
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation PPP		<b>Attestation ORIGINALE</b> délivrée par l'organisme accompagnateur

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

**Date et signature :**

